

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 6 juillet 2020

Délibération n° 202007-01

## COMPTE-RENDU DU CA DU 9 DECEMBRE 2019

Approbation par le CA du compte-rendu

**Le Conseil d'Administration approuve le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2019**

### Résultats des votes

Nombre de votants en ligne : 31

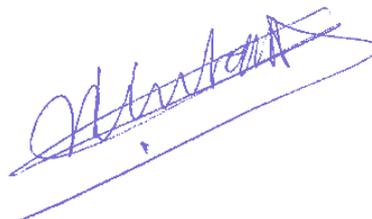
Pour : 26 voix

Abstentions : 3 voix

Ne se prononce pas : 2 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 6 juillet 2020,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,  
Innocent MUTABAZI



**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lundi 9 décembre 2019

Relevé de décisions du Conseil d'Administration de Normandie Université du lundi 9 décembre 2019

**PARTICIPANTS**

<b>COLLEGE ETABLISSEMENTS</b>		
<b>NOM PRENOM</b>	<b>EMARGEMENT</b>	<b>PROCURATION</b>
ALEXANDRE Joël	Présent	
BOUKHALFA Mourad	Présent	
DENISE Pierre	Présent	
HAMET Jean-François	Présent	
LABRUNYE Raphaël	Absent	Pascal REGHEM
REGHEM Pascal	Présent	
<b>COLLEGE A</b>		
ADOUI Lamri	Présent	
BARAKAT Georges	Présent	
BEAUNIEUX Hélène	Présente	
NN		
BOYER Olivier	Absent	Nathalie AUBOURG
FADILI Jalal	Présent	
GUALOUS Hamid	Absent	
SIMON Fanny	Présente	
<b>COLLEGE B</b>		
AUBOURG Nathalie	Présente	
BERCHE Pierre-Emmanuel	Présent	
FAUBERT Samantha	Absente	
GLEYSE Bernard	Absent	Pierre-Emmanuel BERCHE
HAZIZA Typhaine	Présente	
LEDOUX Alain	Présent	
SALHI Karim	Présent	
WORMS Anne-Lise	Présente	

**COLLEGE BIATSS**

<b>COUSIN Laurent</b>	<b>Présent</b>	
<b>DUCHEMIN Benoît</b>	<b>Présent</b>	
<b>GADOUM Virginie</b>	<b>Présente</b>	
<b>GALAS Ludovic</b>	<b>Présent</b>	
<b>KRUMMEICH Raphaëlle</b>	<b>Présente</b>	
<b>LEBOULLENGER Claire</b>	<b>Présente</b>	
<b>MOULIN Nathalie</b>	Absente	Hélène BEAUNIEUX
<b>ROMANSKI Zolira</b>	Absente	Laurent COUSIN

**COLLEGE DES ETUDIANTS**

<b>ALY Gladys</b>	Absente	
<b>BESNARD-VAUTERIN Clément</b>	Absent	
<b>BOULIAU Emma</b>	Absente	
<b>CAMPION Amandine</b>	Absente	
<b>CHOKOMERT Hugo</b>	Absent	Leina DFAILI
<b>CONTE Lucien</b>	Absent	
<b>DFAILI Leïna</b>	<b>Présente</b>	
<b>FEVRIER Maxime</b>	Absent	
<b>FICHAUX Alice</b>	Absente	Alix VIEL
<b>HELOIN Camille</b>	Absente	
<b>LE COZ Arthur</b>	<b>Présent</b>	
<b>LEMAIRE Lara</b>	<b>Présente</b>	
<b>MOISSON Matis</b>	Absent	
<b>SAUTREUIL Antoine</b>	Absent	
<b>VIEL Alix</b>	<b>Présente</b>	
<b>WERQUIN Yoann</b>	Absent	Arthur LE COZ

**COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIES**

<b>AYUSO Sandrine</b>	Absente	
<b>RENAULT Anne</b>	Absente	Jean-François HAMET
<b>ROOS Lydia</b>	Absente	Jalal FADILI

**COLLEGE DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES**

<b>BEAUVAIS Laurent</b>	Absent	
<b>BORDES François</b>	Absent	Marc MILLET
<b>BOULANGER Mélanie</b>	Absente	
<b>CRAYE Etienne</b>	Absent	Mourad BOUKHALFA
<b>EGLOFF Valérie</b>	Absente	
<b>ETANCELIN Pascale</b>	<b>Présente</b>	
<b>EUDELIN Philippe</b>	Absent	
<b>GASTINE Jean-Baptiste</b>	Absent	

<b>GOUTTE Dominique</b>	<b>Présent</b>	
<b>GUEGOT Françoise</b>	Absente	Lamri ADOUI
<b>JURIE-BEAUDET Valérie</b>	<b>Présente</b>	
<b>LEVI-MILLER Damaris</b>	<b>Présente</b>	
<b>MILLET Marc</b>	<b>Présent</b>	
<b>RIOLET Fabien</b>	Absent	
<b>MEMBRES DE DROIT</b>		
<b>GAVINI-CHEVET Christine</b>	Absente	
<b>DELAUNE Bertrand</b>	<b>Présent</b>	
<b>EQUIPE DE DIRECTION</b>		
<b>BOURAIMA-LELONG Hélène</b>	Absente	
<b>CANET Christine</b>	<b>Présente</b>	
<b>CLEREN Carine</b>	Absente	
<b>GANDOLFO Pierrick</b>	<b>Présent</b>	
<b>GAUMONT Annie-Claude</b>	<b>Présente</b>	
<b>GAUTIER Alban</b>	<b>Présent</b>	
<b>HEYNEN Thierry</b>	Absent	
<b>LHÔTE Loïck</b>	<b>Présent</b>	
<b>LUET Mathieu</b>	<b>Présent</b>	
<b>MUGNIER Marie-France</b>	<b>Présente</b>	
<b>MUTABAZI Innocent</b>	<b>Présent</b>	
<b>INVITES</b>		
<b>BOITIER Guillaume</b>	Absent	
<b>BRUNEL Christine</b>	<b>Présente</b>	
<b>GENET Emily</b>	<b>Présente</b>	
<b>OULD-ALI Samir</b>	Absent	
<b>PANNECOUCKE Xavier</b>	Absent	
<b>BRETEL Pascal</b>	<b>Présent</b>	
<b>GUILLOU Céline</b>	<b>Présente</b>	
<b>LEBOUIS Stéphanie</b>	<b>Présente</b>	

Lamri ADOUI ouvre la séance à 14h10, il explique que l'ordre du jour de cette séance sera principalement axé sur la présentation du Budget Initial 2020 pour lequel il faut un quorum physique. Il donne ensuite lecture des procurations, le quorum est de 43 votants dont 30 présents et 13 représentés. Le quorum physique est atteint. Il ajoute qu'il faut le quorum des 2/3 des présents ou représentés pour le vote de la convention d'association de Normandie Université avec le CROUS Normandie.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales
2. Budget Initial 2020
3. Validation de divers points financiers
  - a. Frais de mission
  - b. Cotisations des membres et des associés
  - c. Tarifs de Média Normandie pour 2020

- d. Tarifs de Normandie Valorisation pour 2020
4. Délégation de signature
5. Convention d'association avec le CROUS Normandie
6. Bibliothèques Ouvertes +
7. Projet Orientation
8. Information sur prise de participation/investissement de Normandie Valorisation
9. Politique de site
10. Questions diverses (à envoyer à [presidence@normandie-univ.fr](mailto:presidence@normandie-univ.fr), 48H avant la réunion)

---

## 1. Informations générales

---

### **Lamri ADOUI, Président de Normandie Université, présente au Conseil d'Administration diverses informations concernant la ComUE et ses établissements :**

- Le mardi 19 novembre 2019 s'est déroulé au PFRS de l'Université de Caen Normandie la 4<sup>ème</sup> Journée Normandes de la Recherche Biomédicale (JNRB). Cette manifestation a réuni 300 personnes. Comme pour les éditions précédentes, cette journée a été l'occasion de partager les avancées scientifiques des équipes normandes de recherche biomédicale et notamment en neurovasculaires. Cette journée sera articulée autour de communications orales, de présentations de posters, et de deux conférences plénières de Joan Montaner (Spain, Sevilla) : « Which biomarkers for diagnosis, prognosis, response to treatment for stroke patients ? ». Et de Charlotte Rosso (France, Paris) : « Functional recovery after stroke, what new ? ».
- Le mercredi 20 novembre 2019 au soir s'est déroulé pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive l'accueil des nouveaux doctorants financés ou co-financés par la région Normandie au Conseil Régional. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Madame Françoise GUEGOT - la vice-présidente en charge de l'Enseignement Supérieur à la Région Normandie. Ce sont 103 nouveaux doctorants qui ont été accueillis (56 financés à 100% et 47 doctorants financés à 50%).
- Le jeudi 21 novembre 2019 Normandie Université a organisé la 4<sup>ème</sup> édition des Rencontres Universitaires Numériques Normandes sur le campus 1 de l'Université de Caen Normandie sur le thème de « l'accessibilité numérique et de l'inclusion : le numérique au service de toutes et tous ». C'est-à-dire, comment le numérique peut-il répondre aux enjeux de l'accessibilité pour toutes et tous, notamment pour des publics empêchés et/ou en situation de handicap. Un certain nombre de retours d'expérience a été donné ainsi que quelques thématiques de recherche de personnes qui tentent de répondre à ces grandes questions. Lamri ADOUI en profite pour nous annoncer que dans le cadre de cette thématique de l'inclusion numérique, Normandie Université est lauréat d'un projet Européen Erasmus + dans un consortium composé de la société Koena et avec les Universités partenaires de Barcelone et de Dublin. Ce projet intitulé « IMPACT » aura pour objectif de créer et de certifier un programme de formation d'experts sur l'accessibilité numérique afin d'être en mesure de fournir un contenu de qualité accessible dans différents contextes numériques. Ce projet a été porté par Alena RYNIAK, qui est la correspondante normande pour ce projet.
- Lamri ADOUI laisse la parole à Annie-Claude GAUMONT - Vice-présidente en charge de la coordination de la stratégie de recherche - afin qu'elle présente un bilan de l'opération RIN 2020. Le dépôt des différents appels à projets des RIN 2020 est désormais clos depuis le 21 novembre 2019. C'est l'occasion pour Normandie Université de faire un premier retour.

Annie-Claude GAUMONT commence sa présentation en expliquant que malgré les différentes modifications aux appels à projets cette année, la communauté s'est mobilisée très fortement pour y répondre.

Les RIN Doctorants : 209 dossiers ont été déposés dont 142 pour les RIN 100% et 67 pour les RIN 50 %.

Les RIN Recherche : 131 dossiers ont été déposés dont 24 pour les RIN plate-forme, 69 pour les RIN émergents et 3 pour les RIN Tremplin. Elle rappelle que pour les RIN émergents et Tremplin c'est maintenant l'ANR qui est mandaté pour les évaluations de ces projets.

Pour les RIN Chaires et RIN Lebel ces dispositifs continuent à exister mais les dépôts se font au fil de l'eau, elle indique que pour un financement de ces RIN en 2020 il est nécessaire que les dossiers aient été déposés avant le mois de juillet de l'année précédente, faute de quoi ils passent dans l'exercice suivant. Annie-Claude GAUMONT n'a pas davantage d'éléments concernant ces dispositifs.

Les évaluations des différents dossiers devront être retournées pour la semaine du 20 janvier 2020, pour un COPIL qui devrait se dérouler pour la semaine du 3 février et un retour vers les plates-formes de la Région autour du 15 février 2020.

---

## 2. Budget Initial 2020

---

Lamri ADOUI débute ce point en remerciant de leur présence madame Céline GUILLOU - Responsable des Affaires Financières de Normandie Université - et monsieur Bertrand DELAUNE - Agent comptable de Normandie Université.

En préambule, il rappelle aux nouveaux administrateurs de ce conseil que Normandie Université est un établissement très atypique notamment par sa typologie des emplois (vu au Bilan social 2018) mais également sur son budget.

- En effet, 92 % du budget de la structure se fait sur projets pluriannuels.
- Normandie Université a un SACD, c'est-à-dire, qu'elle a un service à comptabilité distincte, il s'agit de Normandie Valorisation. C'est pourquoi il y aura la présentation du budget principal, puis une présentation du budget de Normandie Valorisation et enfin le budget agrégé qui est la somme du budget principal et celui du SACD.
- Normandie Université n'est pas un établissement soumis aux responsabilités et compétences élargies, à ce titre toute la masse salariale (emplois Etat ou titre II) n'est pas inclus dans le budget initial. En effet, c'est la Rectrice qui signe les contrats de travail des emplois Etat de Normandie Université.
- Le Budget Initial n'inclut pas les subventions pour les dossiers qui seront déposés à la Région Normandie (sur des RIN Recherche ou RIN Actions Sup) car ces dotations s'affirmeront au moment du Budget Rectificatif.

Il explique que la construction de ce budget a commencé dès le mois de septembre 2019 avec notamment des dialogues de gestion qui se sont tenus pôle par pôle de Normandie Université (entre le 7 et le 24 octobre 2019). La présentation du budget en commission des finances a eu lieu le 19 novembre 2019 et une réunion tripartite entre le Rectorat, la Direction Régionale des Finances Publiques et la ComUE le 29 novembre à Caen.

Lamri ADOUI explique que Normandie Université est dans une démarche d'amélioration continue. En effet, en 2016, il n'y avait pas de séparation entre l'Ordonnateur et la Comptabilité puisque le pôle finance et comptabilité de la ComUE représentait un équivalent temps plein.

En 2017, ces 2 missions ont pu être séparées par des recrutements. De plus, la commission des finances du Conseil d'Administration a été installée et les premiers dialogues de gestion ont été mis en place.

En 2018, l'établissement s'est encore plus professionnalisé en mettant en place un ensemble de tableaux de bord de suivi mensuel des autorisations d'engagement, des crédits de paiement, de la trésorerie et des flux non soldés.

Enfin en 2019, Normandie Université a fait évoluer les dialogues de gestion de manière à les rendre plus stratégiques au niveau de l'établissement. Lamri ADOUI ajoute qu'il y a encore des améliorations à apporter au processus budgétaire et que nous serons encore en 2020 sur une démarche d'amélioration continue.

Lamri ADOUI explique que dans les documents de travail se trouvent systématiquement la note de présentation du budget, le tableau de synthèse par activité qui permet de suivre la ventilation des recettes non fléchées en particulier sur les différents projets, ainsi que 10 tableaux en format GBCP qui sont triplés (budget principal, budget SACD et budget agrégé).

Lamri ADOUI présente le budget initial au travers des grands projets portés par chaque Pôle de Normandie Université (cf. Annexe 1).

La Commission des finances s'est réunie le 19 novembre 2019, Virginie GADOUM qui est rapporteure de cette commission ajoute que le Budget 2020 a été présenté par activité en s'appuyant sur le tableau de synthèse. Un budget Rectificatif aura lieu en juin 2020 sur des recettes à venir (des candidatures sur des projets sont en cours actuellement). Suite à l'arrivée

d'une nouvelle Directrice Générale des Services et d'un nouvel Agent Comptable à Normandie Université, une nouvelle méthode de travail budgétaire sera prochainement présentée. À partir des éléments présentés lors de cette commission, celle-ci a émis un avis favorable.

**Le Conseil d'Administration approuve le budget initial 2020.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

Lamri ADOUI remercie très sincèrement l'ensemble des services de Normandie Université pour le travail quotidien et notamment Céline GUILLOU - Responsable des Affaires Financières - pour son accompagnement au quotidien et pour la qualité du travail effectué. Il remercie également Bertrand DELAUNE pour son appui en tant qu'Agent comptable suite au départ d'Isabelle LENOIR par adjonction de service à Normandie Université.

**Présentation de la Directrice Générale des Services**

Lamri ADOUI introduit madame Marie-France MUGNIER - nouvelle Directrice Générale des Services de Normandie Université - et lui laisse la parole afin qu'elle se présente.

---

3. Validation de divers points financiers

---

a. Frais de mission

Lamri ADOUI indique qu'il s'agit d'une mise-à-jour suite à la modification de l'arrêté du 11 octobre 2019 qui indique un nouveau montant de remboursement des frais de repas. La note est inchangée par rapport à ce qui a été voté l'an passé concernant le remboursement des nuitées. Normandie Université s'aligne sur le nouvel arrêté qui n'avait pas été modifié depuis 2006 (auparavant 15.25 € de frais de repas remboursés), le montant est maintenant de 17.50 €.

**Le Conseil d'Administration approuve la procédure relative au remboursement des frais de mission.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

b. Cotisations des membres et des associés

Lamri ADOUI indique qu'il n'y aucune modification par rapport à ce qui a été voté l'an passé (inchangé depuis le 5 novembre 2014).

**Le Conseil d'Administration reconduit la cotisation des Membres et des Associés aux charges de structure de Normandie Université pour l'année 2020.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

c. Tarifs de Média Normandie pour 2020

**Le Conseil d'Administration approuve la reconduction des tarifs proposés par Média Normandie en 2020.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

d. Tarifs de Normandie Valorisation pour 2020

**Le Conseil d'Administration adopte les tarifs 2020 des prestations de service de Normandie Valorisation.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

---

4. Délégation de signature

---

Lamri ADOUI présente les nouvelles délégations de signature :

- Marie-France MUGNIER qui couvre exactement le même périmètre que l'ancienne Directrice Générale des Services.
- Céline GUILLOU en tant que Responsable des Affaires Financières en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale des Services.
- Christine CANET pour tout acte relatif à son périmètre de responsabilité toujours à l'exception des dépenses supérieures à 5 000 €.
- 3 délégations de signature pour des directeurs-adjoints des écoles doctorales (MISS, HMPL, NC et EGN) pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.

**Le Conseil d'Administration approuve les délégations de signature du président de Normandie Université.**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

---

5. Convention d'association avec le CROUS Normandie

---

Cette convention d'association est la 12<sup>ème</sup> que ce Conseil d'Administration voit passer en son sein.

Lamri ADOUI explique que cette convention a été vue en commission des statuts, les remarques qui ont été soulevées ont été prises en compte. Le Conseil des membres et le Comité Technique de Normandie Université ont voté à l'unanimité cette convention.

Lamri ADOUI laisse la parole à Arthur LE COZ - vice-président Etudiant du Conseil d'Administration - qui a particulièrement travaillé avec le CROUS sur ce projet de convention générale d'association.

Arthur LE COZ présente la convention en expliquant qu'elle reprend le volet général qui est commun à l'ensemble des établissements qui souhaitent s'associer à Normandie Université et un volet spécifique.

Le CROUS Normandie a souhaité s'inscrire dans une démarche collective avec l'ensemble des établissements de Normandie Université notamment sur la question du Schéma Directeur de la Vie Etudiante. Pour rappel, le SDVE est la stratégie du site normand en matière de vie étudiante et de vie de campus qui est annexé au contrat de site de 2017 à 2021.

Les articles 1 et 2 sont classiques et reprennent l'ensemble des axes du schéma directeur de la vie étudiante avec les principales ambitions thématiques par thématiques qui lie le CROUS Normandie à Normandie Université. Il indique que les annexes regroupent l'ensemble des actions de manière exhaustive qui sont communes entre Normandie Université et le CROUS Normandie dans ce schéma.

## **Le Conseil d'Administration approuve la convention d'association entre Normandie Université et le CROUS Normandie.**

Vote : 43 votants

Pour : 38 voix.

Abstentions : 5 voix

---

### 6. Bibliothèques Ouvertes +

---

Alban GAUTIER - Vice-président en charge de la documentation, de l'édition et de la science ouverte - présente l'état de la réflexion sur l'appel à projet « Bibliothèques ouvertes+ ». La réponse a été élaborée dans le cadre de la commission documentation pour l'appel à projet 2019 du Plan « Bibliothèques ouvertes + ». Il rappelle que le dernier appel à projet a été remporté en 2016 par Normandie Université pour une durée de 3 ans. Ce dernier AAP avait rendu possible l'élargissement des horaires d'ouverture en soirée et le weekend et pendant les vacances de certaines bibliothèques universitaires du réseau des universités normandes. Il avait également permis l'élargissement des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité des services et le recrutement d'une ingénieure d'études qui a à son tour travaillé sur ce nouveau Plan Bibliothèque Ouverte +.

L'objectif de réponse au nouvel AAP est de pérenniser ces évolutions et de continuer à tendre vers une amélioration des services dans les bibliothèques. Alban GAUTIER présente le rétro-planning et les principaux éléments du projet pour la période 2020-2023 au travers de quelques exemples. (Cf. Annexe 2).

Un échange a lieu entre les membres de l'équipe de direction et les membres du Conseil d'Administration.

## **Le Conseil d'Administration approuve le projet Bibliothèques Ouvertes +**

Vote : 43 votants

Pour : 34 voix.

Abstentions : 9 voix

---

### 7. Projet Orientation

---

Hélène BOURAIMA-LELONG - Vice-présidente en charge de la coordination de la stratégie de formation - présente l'appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir qui s'intitule « Territoires d'Innovation Pédagogiques » volet Orientation Bac-3-Bac+3 Continuum (il existe un volet numérique).

Elle explique que les établissements normands organisent une réponse collective à cet AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » dont la date limite de dépôt est fixée au 13 décembre 2019. Sur l'ensemble du territoire, il est doté d'une enveloppe globale de 33 millions d'euros et les dotations qui seront réparties le seront pour une durée de 10 ans.

Cet appel à projets vise à constituer en Région un écosystème de l'orientation sur le territoire fédérant les différents acteurs autour de :

- La formation ;
- L'emploi ;
- L'information et le conseil en orientation.

L'objectif est de mettre à disposition des élèves et de leurs familles tous les éléments d'information sur les formations et les débouchés professionnels et d'accompagner les élèves dans l'élaboration d'un projet de poursuites d'études.

Le projet proposé s'intitulerait « Normandie ambitionS » et serait au service des jeunes normands d'une part pour améliorer le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (sur le territoire normand ce taux est inférieur à la moyenne nationale), et d'autre part de favoriser l'insertion des jeunes normands dans l'enseignement supérieur et de diminuer le taux de réorientation en première année de licence. Ce projet se fait de manière coordonnée avec le Rectorat et la future agence régionale de l'orientation.

Elle détaille ensuite les 5 axes du projet :

- 1) Structurer,
- 2) Collaborer,
- 3) Informer,
- 4) Oser,
- 5) Insérer.

Hélène BOURAIMA-LELONG présente ensuite le cahier des charges, le contexte, les objectifs, les dispositifs financés, les partenaires, etc. (cf. Annexe 3).

Un échange a lieu entre les membres de l'équipe de direction et les membres du Conseil d'Administration.

### **Le Conseil d'Administration approuve le projet Territoire d'Innovation pédagogique**

Vote : 43 votants

Pour à l'unanimité à 43 voix

---

## 8. Information sur prise de participation/investissement de Normandie Valorisation

---

Lamri ADOUI laisse la parole à Christine CANET - Directrice de Normandie Valorisation - concernant une prise de participation dans une start-up issue d'un projet lauréat de la maturation en 2015 qui avait associé 4 professionnels soit 2 chercheurs de l'Université de Caen Normandie et 2 enseignants du lycée professionnel de Cherbourg.

La prise de participation concerne une entreprise qui valorisera dans un premier temps une technologie brevetée se matérialisant par un prototype validé pendant 18 mois au Centre Hospitalier du Cotentin. Cette entreprise commercialisera des solutions de maintenance destinées au secteur de la santé afin de prévenir l'apparition de maladies professionnelles, notamment celles en lien avec la maintenance des lits médicalisés.

C'est une prise de participation de 3 850 €, ce montant peu élevé s'expliquant par le fait que Normandie Valorisation doit demeurer un actionnaire minoritaire et donc de fait le montant de sa prise de participation dépend de ce que mettent les autres actionnaires au capital de la société.

L'actionnaire principal est une PME cherbourgeoise en capacité de fabriquer ce dispositif, les autres actionnaires étant les chercheurs.

La société désormais créée détient une licence d'exploitation et a déjà un carnet de précommandes d'environ 10 unités.

Lauréat de l'appel à projet maturation en 2015, ce projet - qui a obtenu les autorisations d'engagement de la DIRFIP, du Rectorat et du Conseil exécutif de Normandie Valorisation en 2018 - ne voit le jour sous un format start-up qu'en cette toute fin 2018. Il a en effet fallu ce temps pour rassembler le tour de table financier et obtenir le fonds de roulement de la banque.

Cette start-up sera localisée dans une extension située à côté - mais indépendante - de la PME qui en est l'actionnaire majoritaire.

## 9. Politique de site

Lamri ADOUI ouvre le point sur la politique de site en expliquant qu'il y a une réflexion sur les statuts de l'établissement Normandie Université. Il fait une présentation en 3 points. Il ajoute que cette présentation est faite de manière factuelle et il laissera les établissements réagir sur la proposition qui émane du Conseil des Membres dont il n'est pas membre.

### 1) Evolution de la réflexion des statuts de Normandie Université – le rappel des principales étapes de cette réflexion

La réflexion sur l'évolution des statuts a débuté en 2018 au moment de la publication des ordonnances n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 qui permet aux établissements volontaires d'expérimenter de nouvelles formes de regroupement. En fin 2018, il y a eu une proposition conjointe de la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du Président de la Région Normandie d'accompagner les établissements dans leurs réflexions avec la nomination d'un chargé de mission, Monsieur Bernard DIZAMBOURG qui a été président d'Université, président de ComUE et qui a été dans les cabinets ministériels.

Une première rencontre a eu lieu au ministère le 10 décembre 2018 pendant laquelle les établissements s'entendent devant la ministre pour annoncer un renforcement de leur coopération.

Au printemps 2019, Bernard DIZAMBOURG rencontre les établissements via des réunions associant les présidents/directeurs des établissements, des directeurs(rices) générales des services, des vice-présidents ou directeurs de la recherche et propose une version V0 répondant aux principales attentes des établissements.

Une 2<sup>ème</sup> rencontre au ministère a eu lieu le 8 juillet 2019 pour présenter cette base de travail devant le cabinet de la Ministre.

Un conseil des membres dédié a été organisé le samedi 21 septembre au Havre de manière à travailler sur cette version V0 pour la faire évoluer sur une version V1, les établissements ayant en juillet 2019 annoncé au ministère leur intention d'aller relativement vite sur cette évolution des statuts. Les établissements font un retour de cette version travaillée le 13 novembre 2019.

Entre-temps, les Universités de Caen et de Rouen Normandie ont mis à l'ordre du jour de leur Comité Technique la proposition de sortie de la ComUE Normandie Université. Ces deux comités techniques se sont simultanément déroulés le 23 novembre 14h00. Suite à l'avis de ces deux comités techniques, les deux universités n'ont pas mis au vote de leur Conseil d'Administration cette proposition de sortie de la ComUE Normandie Université.

Un conseil des membres s'est tenu le 2 décembre 2019 pour travailler la version V1 pour passer vers une version V2 qui doit être corrigée ces prochains jours.

### 2) Principales propositions d'évolution des statuts faite par le Conseil des Membres

Les évolutions concernent deux points différents : d'une part les missions de Normandie Université (la première partie des statuts actuels de la ComUE Normandie Université) et d'autre part la gouvernance.

#### Concernant les missions :

- Proposition d'inscrire dans les statuts de Normandie Université le fonctionnement par pôles de formation et de recherche sans qu'il soit inscrit les noms ou nombre de ces pôles (ils ont été créés postérieurement aux statuts de 2014),
- Retrait et disparition dans les compétences propres de la ComUE des missions liées au doctorat, aux presses universitaires de Normandie et de ce qui est relatif au schéma directeur du numérique en région.

#### Concernant la gouvernance :

- Passage du scrutin direct au scrutin indirect pour élire les représentants des conseils de Normandie Université. Seuls les administrateurs des universités et des écoles membres seront désormais électeurs et éligibles pour les Conseil d'Administration et Conseil Académique de Normandie Université.
- Séparation des listes de candidats en deux secteurs : d'une part vote dans un secteur des universités et d'autre part vote dans un secteur des écoles.
- Diminution du nombre d'administrateurs de 56 membres à environ 36.

- Diminution du nombre des membres du Conseil Académique de 130 à environ 37.
- Changement du nom « Conseil Académique » en « Conseil Scientifique ».
- Le Conseil des membres devient un Conseil Exécutif et les membres associés ne sont plus membres de ce conseil.
- Création dans ces statuts ou dans le Règlement Intérieur qui serait adossé de deux nouveaux comités :
  - Un conseil territorial où seraient présents les membres associés
  - Un comité d'orientation avec des personnalités extérieures

### 3) Les méthodes

La proposition qui est faite est un envoi au ministère pour vérifier la légalité des propositions qui sont faites avant de faire travailler les administrateurs sur un texte qui ne serait pas tout à fait conforme.

La convocation d'une commission des statuts ad'hoc réunissant dans un premier temps des membres des commissions des statuts des sept établissements (les 6 membres fondateurs de Normandie Université et de Normandie Université elle-même).

Enfin ces débats pourraient être menés sous la responsabilité d'une personnalité extérieure.

Les administrateurs échangent ensuite sur la réflexion d'évolution des statuts de l'établissement Normandie Université qui ont été présentés par Lamri ADOUI.

---

## 10. Questions diverses

---

### **Déclaration de Lamri ADOUI**

Pour conclure ce Conseil d'Administration, Lamri ADOUI lit la déclaration suivante :

« Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs,

Depuis près de 5 ans, nous avons tenté de construire ensemble un espace normand de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ambitieux et collégial. Je pense que nous sommes parvenus à nos fins en donnant au site Normandie, qui partait de loin, une trajectoire dynamique :

- de l'éclatante réussite de Normandie Valorisation à la structuration de notre territoire en 5 grands pôles de formation et de recherche mettant en valeur nos lignes de force ;
- de la construction du 1<sup>er</sup> pôle d'étudiants entrepreneurs de France jusqu'à l'adoption d'un ambitieux schéma directeur de la vie étudiante ;
- du déploiement d'une plateforme d'archives ouvertes unique en France à cette dimension en moins de 2 ans jusqu'à nos succès à l'échelle européenne sur l'inclusion ;
- de la dynamique territoriale associant l'ensemble des acteurs normands à la décision de se doter d'une signature unique de notre production scientifique ;
- de notre entrée dans les classements internationaux jusqu'à nos multiples réussites aux différents Programmes d'Investissements d'Avenir (EUR, NCU, Labex, Disrupt Campus, RHU, Normandie Valo, Instituts Carnot) ou aux AAP ministériels (Bibliothèques ouvertes +, FTLV,...) – ce sont ainsi plus de 40 millions d'euros et plusieurs postes pérennes que nous avons obtenus ces 36 derniers mois.

Ces réussites objectives s'accompagnent de réussites plus immatérielles comme celles de faire se rencontrer, s'apprécier, coopérer ensemble des collègues qui n'imaginent plus aujourd'hui revenir en arrière.

Depuis plusieurs mois cependant, une complexité nouvelle se présente à nous : nous devons articuler deux projets ne concernant ni les mêmes partenaires ni les mêmes temporalités. D'un côté, la volonté affirmée des deux Présidents des Universités de Caen et Rouen de fusionner leurs établissements, de l'autre celle de l'ensemble des membres d'aller vers une intégration renforcée (comment faire plus et mieux ensemble) et ce, de façon concomitante à une évolution des instances. Alors que nous nous efforçons depuis des mois à ne pas coupler les enjeux (la nouvelle Université pouvant très

bien s'inscrire dans une politique de site ambitieuse à l'échelle de la Normandie), ces derniers mois ont démontré que la volonté de ces deux directions d'Universités n'était plus celle initialement affichée mais bien celle de s'affranchir de la coopération à l'échelle régionale. En proposant à leurs instances la sortie de leurs Universités de la ComUE Normandie puis en allégeant non seulement les structures mais aussi considérablement les missions de la ComUE expérimentale envisagée une fois que les comités techniques se sont défavorablement prononcés à cette hypothèse de sortie, en défaisant les acquis plutôt qu'en s'appuyant sur le socle de nos réussites, en ne dialoguant plus avec les partenaires, ce n'est plus un processus d'intégration renforcée qui est désormais à l'œuvre mais plutôt celui d'une lente désintégration de l'espace normand.

La Normandie est forte réunie, nous l'avons démontré, et nous n'avons certainement pas la force de nous diviser à nouveau. Il n'y a pas de compétition possible entre nous ni en recherche où la compétition est internationale, ni sur les enjeux de formation où la proximité et la complémentarité doivent être la règle.

Je ne partage aujourd'hui ni l'ambition limitée, ni la vision étriquée, ni même les méthodes que certains ont choisi. La confiance qui est indispensable à tout projet et plus encore à l'avancée d'une Communauté d'Universités et Etablissements est désormais rompue et je dois en tirer toutes les conséquences.

J'ai informé ce matin de ma démission Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ainsi que Mme la Rectrice de la Région Académique de Normandie. Je reprends de ce fait dès ce soir ma liberté de parole et d'action.

Nous devons maintenant organiser la période d'intérim qui s'ouvre, selon l'article 12 des statuts et l'article 1.1 du Règlement Intérieur de Normandie Université. Je lancerai dès demain un appel à candidature parmi les vice-présidents de Normandie Université pour savoir si l'un d'entre eux accepte de faire l'intérim et je convoquerai dès les premiers jours du mois de janvier un Conseil d'Administration extraordinaire qui aura pour mission de valider cette éventuelle proposition. Ce vice-président aura alors la charge d'organiser l'élection d'une nouvelle Présidente ou d'un nouveau Président pour la durée du mandat restant à courir, c'est-à-dire 3 ans ½, dans le cas qui nous concerne. Si aucun vice-président ne se portait candidat ou si le Conseil d'Administration refusait la proposition qui lui serait ainsi faite, il appartiendra alors à Mme la Rectrice de la Région Académique de Normandie de désigner un administrateur provisoire qui aurait lui aussi pour mission d'organiser cette future élection.

J'expédierai d'ici ce Conseil d'Administration extraordinaire les affaires courantes, ma démission devenant effective le jour de la convocation du prochain Conseil d'Administration.

Ce soir, ma première pensée va pour l'ensemble des personnels de Normandie Université. Je ne suis pas sûr que tout le monde ait bien mesuré le dévouement, l'investissement et la qualité du travail abattu ces dernières années par ces personnels dans des conditions parfois difficiles. Je voudrais leur témoigner ce soir de ma profonde reconnaissance, du plaisir que j'ai eu de travailler à leurs côtés et de la confiance que leur engagement m'inspire pour l'avenir.

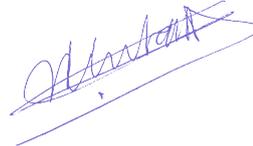
Je voudrais également remercier un certain nombre de personnes :

- tout d'abord, l'ensemble des collègues qui ont participé aux différentes équipes de direction de Normandie Université (vice-présidents, vice-présidents délégués, Directrices Générales des Services, chargés de mission...) qui ont au quotidien pris de la hauteur pour se mettre au service du collectif. Je demande à l'actuelle équipe de direction de rester soudée, solidaire, cohérente comme elle sait l'être, particulièrement en cette année d'évaluation ;
- ensuite, l'ensemble des administrateurs que vous êtes ainsi que les membres des conseils académiques successifs. Même si nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout, je tiens à vous remercier pour votre investissement et pour les discussions de qualité toujours empreintes d'un très grand respect ;
- je voudrais remercier également tous les collègues qui dans les Ecoles Doctorales, dans les pôles de formation et de recherche, au sein de Normandie Valorisation (dont le périmètre dépasse largement celui de l'établissement Normandie Université), au sein des Services Communs de Documentation, au sein des associations étudiantes et autour des très nombreux projets que nous avons portés ensemble ont fait preuve de leur grand sens du collectif qu'ils sauront, je n'en doute pas, conserver ;
- je voudrais enfin remercier les tutelles de l'Etat avec qui nous avons eu des relations constructives, les partenaires (CNRS, représentants du monde économique et culturel) et les personnes qui nous ont fait confiance en nous montrant un indéfectible soutien au premier rang desquels se situe la Région Normandie dont le soutien moral et financier ne nous a jamais manqué.

Alors que s'ouvre une période qui sera propice au débat démocratique et que chaque établissement s'apprête à choisir de quelle trajectoire il souhaite se doter pour lui-même et pour le collectif, j'émets ce soir le vœu que les débats soient menés dans la dignité et projet contre-projet en se focalisant cette fois sur les vrais enjeux de notre territoire. »

Lamri ADOUI lève la séance à 16h30.

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI,